

Conseil municipal du 9 octobre 2008

Point sur les travaux en cours ---Travaux du logement communal : toiture, salle bain

Rambarde de la Mairie : Demande de devis ; également devis pour la porte garage de l'atelier communal, suite aux cambriolages

Chemin de la Rougerie : Travaux suite dégâts par un camion, prise en charge de la moitié des travaux par l'assurance. Escalier de secours à l'école de Gréez, Saint Ulphace n'est pas d'accord

Commission impôts directs

Titulaires : Cousin Charles, Guérin Bernard, Hermenault Pierrette, Garnier Jacques, Merlault Chantal, Vallée Félix.

Suppléants : Vadé Joël, Thimond Christian, Debon Bernard, Tessier Jean-Pierre, Le Danois Jean-Albert, Hautemule André.

Commission de sécurité. La salle des Fêtes avis favorable, travaux salle Adrien Martin : changement de la chaudière à gaz, demande de devis.

Remplacement Patrik Ozan -- Extension du Quart temps à un mi-temps.

Espace Jean Jousse. Des subventions seront demandées pour l'aménagement ; G. Buret s'en chargera ;

Cadre de vie. Deux sapins seront plantés au monument aux morts.

Nettoyage du terrain communal (Grand Champ)

Dépôt sauvage, des mesures seront prises (contrevenants imposés de 150 euros)

Conseil municipal des jeunes. Demande terrain de cross, création d'un circuit de Sécurité Routière.

La cantinière est en arrêt maladie elle est remplacée par une personne qui donne entière satisfaction.

Bourg. Un radar provisoire sera installé début janvier.

Conseil municipal du décembre 2008.

Bulletin annuel par Martine Thimond, réunion de la commission. La diffusion se fera par la poste.

Journée solidarité. Pour les employés communaux, le lundi de Pentecôte est retenu.

Bons de Noël. Le CCAS donne un bon aux personnes âgées de 70 ans et plus.

Point sur les projets en cours. Commande du matériel informatique : un PC portable, un poste secrétariat.

Le logiciel Helios : Investissement par la Communauté de Communes

Salle Adrien Martin. Les demandes de devis sont en cours pour le chauffage électrique. Prévu tableau d'information à Vaufargis ainsi qu'une vitrine à l'école.

Projets 2009. Voirie rue du Grand Thuret, Eglise, accès handicapés, station épuration, aménagement des Grand Champs, assainissement et divers.

Tarif salle des fêtes. Aménagement d'un nouveau tarif.

Campagne fouilles archéologiques.

2009 -2010 des fouilles continuent un décapage de la surface est prévu. Le terrain de foot sera décapé en 2009, un autre sera décapé en 2010. 15 à 20 personnes seront présentes sur le site.

Vente armoire. Le CM après avoir délibéré, décide à l'unanimité le prix des 2 armoires qui sont à vendre à 80 euros, les deux.

Ecole. Inscription par le directeur des enfants à l'école.

Recensement de la population, du 15 janvier 2009 au 14 février 2009. Agent recenseur Madame Evelyne Lefèvre.

Questions diverses. Le Maire a assisté au congrès des Maires les 26 et 2 novembre à Paris.

Ecole. Seuil de fermeture pour un poste est 45 élèves. Le fait que Gréez soit isolé en zone défavorisée baisse le seuil à 40 élèves. En 2009 les 3 postes sont maintenus.

Le CM attribue une indemnité administrative (IAT) à Nadine Bénard et Pascal Deschamps.

Conseil municipal du 30 janvier 2009

Abandon du projet de sécurisation de l'école (escalier extérieur)

DDEA. Paiement d'une facture de 924,76 euros.

Rapport délinquance de la commune 2007 - 2008 -- Gréez sur Roc baisse de 55 %

Budget 2009.

Projets Musée Jean Jousse, station épuration, éclairage rue Laurent Boutrouë.

Eglise reprise de la toiture pour 15000 euros subventionné à 80 %, aménagement Grand Champs, équipements municipaux, limitation vitesse à 70 à la Croix Champagne et Vaufargis.

Salle Adrien Martin -- Travaux.

Sécurisation école, amende de police. Square, voirie rue des Grands Thurets (voir avec M. Hermenault)

Remplacement véhicule communal.

Le CM décide d'acquérir le Jumper du Smirgeomes pour 4500 euros.

Aménagement place du monument.

Pour le 8 mai : les obus seront placés au fond derrière le monument, un arbre de la Liberté sera planté.

Rue de la Bourbonnienne. Cette rue sera désormais entretenue par la commune et non plus par les riverains.

Questions diverses : Un stagiaire en mairie juillet / août pour les fouilles --- Prêt à poster.

Feu d'artifice 2009 à voir avec le comité des fêtes.

Chemin de la Rougerie. Courrier adressé à Groupama : contre expertise.

Courrier aux associations pour leur bilan financier.

Cantine. La commission doit fournir au CM le prix de revient du repas.

Date élections européennes le 7 juin 2009

Conseil municipal du 20 02 2009

Vol à l'atelier municipal pour une valeur de 4500 euros. Trois vols en trois ans, le Groupama demande qu'une installation d'alarme soit faite.

Présentation budget 2009

Musée Jean Jousse. Ecran Plat et DVD reçu. Atelier municipal changement de la porte de garage. Station d'épuration appels d'offres. Sortie de l'école. Etude pour mise en place d'une zone 30 devant l'établissement. Square petite enfance. Voirie communale, pas de subventions possibles car utilisées par la communauté du Val de Braye. Toilettes municipale estimation 8000 euros.

Délibéré concernant les demandes de DGE : Eglise couverture lot 1 et 2 20000 euros HT plus frais Maître d'œuvre 2950 euros HT. Financement 20% par la DGE et 20% par le CG, le solde par la commune.

Eclairage rue Laurent Boutrouë 5621 euros HT le CM autorise le Maire à signer la convention avec le Préfet.

Adhésion à la fondation du patrimoine moyennant 50 % de cotisation.

Subvention aux associations, soit un total de 2370 euros.

Taux d'imposition. Taxe d'habitation 8,38 taxe foncière 13,36, taxe foncière non bâtie 29,01, taxe professionnelle 8,74. Les taux 2009 seront décidés lors du prochain CM.

Conseil municipal du 30 mars 2009.

Approbation des comptes de gestion 2008

CCAS excédent de 92,68, caisse des écoles excédent de 3290,10. Assainissement excédent d'exploitation 9114,99 euros. Excédent d'investissement 52330,88 euros. Commune excédent de fonctionnement 124445,36 euros. Déficit d'investissement 131795,89 euros. Reste à réaliser en recette investissement 22500 euros. Approbation du compte administratif 2008, identique au compte de gestion.

Vote du budget primitif 2009

Taux d'imposition. Le CM augmente de 1,5 % les taux de taxes directes, taxe d'habitation 8,50, taxe foncière bâtie 13,56, taxe foncière non bâtie 29,44, taxe professionnelle 8,87.

Cantine. Le CM autorise le Maire à réclamer aux communes de Saint-Ulphace et Théligny la différence entre le prix facturé aux parents et le prix de revient des repas.

Conseil Municipal du 15 mai 2009.

Station D'épuration. La commission a retenu l'entreprise Jean Voisin pour un coût de 174704 euros HT. La durée des travaux est estimée à environ 7 mois et demi.

Protection vol à l'atelier municipal. Suite aux vols répétés, prévu l'installation d'un système antivol pour un coût de 13802 HT plus un forfait de 32,65 HT.

Ecole. Problème d'hygiène, manque de toilettes et de lavabos, définition d'un nouveau bloc sanitaire. Projet numérisation des écoles rurales.

Elections européennes sont prévues à la date du 7 juin 2009.

Questions diverses. Accueil des équipes de fouilles. La commune mettra la salle A. Martin à leur disposition ainsi qu'un bloc douches – sanitaires, fourni par la communauté du Val de Braye.

Le devis de l'entreprise Yzon, concernant les volets intérieurs de l'Espace Jean Jousse devra faire l'objet d'un complément d'informations.

Sécurité. Suite aux vols commis sur la commune les résultats font apparaître une évolution de 150% dans notre commune sur le canton.

Conseil Municipal du 20 06 2009.

Station d'assainissement de la commune démarrage en novembre 2009.

Assainissement Croix-Champagne et enfouissement des réseaux. La commune devra porter son choix sur les autres priorités d'investissements.

CDC du Perche Gouet : Refus de payer une facture pour participation aux frais de 2 enfants Grézois scolarisés sur la Bazoche Gouet, en raison que Gréez dispose d'une école sur son secteur.

Stationnement devant l'école. Des barrières de sécurité, installées devant la porte de l'école règle le problème de stationnement.

Espace Jean Jousse. Visite organisée le 16 juillet par l'Office de Tourisme à 14 heures. L'ouverture officielle du Musée est fixée le 20 juillet. Les fouilles archéologiques reprendront du 20 juillet au 22 août avec une équipe de 20 chercheurs.

Création d'un demi-poste, (17h10) pour Alain Gorget.

Conseil Municipal 31 juillet 2009.

Création d'une recette, pour encaisser les droits d'entrée à l'Espace Jean Jousse, régisseur titulaire Madame Nadine Bénard et suppléant Gérard Buret.

Aménagement de la cour de l'école .. Le regard du puits n'est plus apparent, l'if devenu dangereux sera abattu Deux tilleuls seront replantés .. La clôture de la grande rue sera remplacée.

Dégradation salle des fêtes lors d'une location du 27 juin 2009. En conséquence la caution sera de 500 euros au 1^{er} août 2009.

Le CM choisi les travaux de réfections extérieures les entreprises suivantes : lot maçonnerie / ravalement entreprise Lefèvre, montant TTC de 19799,71 euros.

Lot n°2 charpente couverture entreprise SARL CCB montant TTC 4543,80 euros.

L'agence postale de la commune dans le cadre d'une opération intitulée : Partenaire Gagnant, orchestrée par la poste, c'est particulièrement fait remarquer en remportant un 1^{er} et 2^{ème} prix sur 608 points de vente participants. La remise de récompense par les responsables régionaux de la poste aura lieu à la Mairie de Gréez le 2 septembre.. Le CM félicite Mme Bénard pour ces excellents résultats.

Le maire informe le Conseil qu'il a rencontré une délégation des habitants de Vaufargis, les points suivants ont été abordés : Dangerosité de la traversée du lieu, nombreuses pannes de courant, la visite des anciens, zone blanche des téléphones portables, panneau d'affichage d'informations municipales.

En ce qui concerne la dangerosité de la traversée de Vaufargis, le Conseil regrette le refus du Conseil Général de limiter la traversée de Vaufargis et de la Croix-Champagne à 70 kms (voiries départementales.

La municipalité étudie la pose de panneaux « ATTENTION ENFANTS » pour attirer la vigilance des usagers de la route.

Conseil Municipal du 11 septembre 2009.

Régie de recettes. Pas d'indemnités au titulaire ainsi qu'au mandataire.

Assainissement Croix-Champagne. Projet abandonné en raison du coût enfouissement des réseaux 2^{ème} tranche. Les travaux sont planifiés par le CG en 2010.. Dépense prévue 200600 euros.

Conseil Municipal du 23 octobre 2009.

Espace vert. Création d'un poste d'entretien avec prise en charge par l'état de 90 % du salaire brut et l'exonération des charges patronales (35 heures hebdomadaire. Matériel communal de broyage.

Devis du garage Merlault , report de la décision.

Point sur les chantiers actuels. Epuration, la 1^{ère} lagune est en cours de montée en charge. Une visite de la station est prévue. Fin des travaux concernant l'église.

Questions diverses. Le logement 5 rue du Nord un adulte et 2 enfants occupent le logement depuis le 15 octobre.

Elections régionales les 14 et 21 mars 2010.

Cimetière. Pour augmenter l'espace du columbarium, il a été demandé un devis aux Ets Fouquet. Celui-ci s'élève à 712 euros pour 4 places supplémentaires. Le CM donne son accord.

Localisation des habitations. Pour que chaque habitation soit plus facilement identifiable par les services de secours et de livraisons, le CM décide d'étudier la possibilité de baptiser les principales routes de la commune, à cet effet un groupe de travail a été créé au sein du Conseil.

Conseil Municipal du 4 décembre 2009

Présentation du rapport du SIAEP de Théligny. Le prix de l'eau au 01/01/2009 est de 0,3721 soit 6,2 % d'augmentation entre 01/01/2008 et 01/01/2009.

Le nombre d'abonnés a diminué de 367 à 358 (la Mairie a procédé à la fermeture du 3 abonnements à son nom) selon les dernières analyses l'eau est potable et contient toutefois environ 28,5 de nitrate. Sur le réseau il existe 17 % de fuite.

Point sur les chantiers.

La station d'épuration, celle-ci est en charge. Il reste la voirie à faire.

L'école. Le portail a été refait et deux tilleuls vont être plantés dans la cour.

Emprunt pour la station d'épuration de 55000 euros sur 15 ans au CA et ouverture ligne de trésorerie de 50000 euros.

Enfouissement des réseaux.

Le CM Décide de mettre au budget 2010 les travaux liés à l'enfouissement des réseaux du Bas-Bourg et Place de l'Eglise.

Conseil Municipal du 15 janvier 2010.

La convention passée avec la DDEA pour la période 2007 2009 est terminée. Le CM la renouvelle pour 2010 à 2013 pour la somme de 230 euros an.

Plan déneigement.

Vu les conditions climatiques, il est nécessaire d'établir un plan de déneigement dont l'objectif premier est de définir les endroits prioritaires à déneiger.

Point travaux en cours.

Concernant la station d'épuration la clôture a été posée les travaux vont reprendre le lundi 18 janvier.

Chemin. Concernant le chemin de la Guilberdière, celui-ci revient à la commune.

Création Fondation Jean Jousse : une réunion constituante doit être organisée afin de mettre en place cette association qui aurait pour mission de gérer l' Espace Culturel et la vente des produits.

Conseil Municipal du 18 février 2010.

Démission de Barbara Papillon.

Lettre de Barbara Papillon concernant sa démission de conseillère municipale.

Fermeture de l'épicerie du village.

L'épicerie du village a été placée en liquidation judiciaire en date du 11 février 2010. Le CM fera le maximum pour maintenir ce commerce de proximité.

Préparation du budget 2010.

Les projets suivants pourront, sous réserve des finances disponibles, être intégrés dans les investissements 2010 : matériel de déneigement -- Accès à la Mairie aux personnes à mobilité réduite---Construction d'un bloc sanitaires à l'école-- Restauration de la salle Adrien Martin---- Remplacement de la borne incendie rue de l'église-- Zone 30 devant l'école.

Don du Comité des Fêtes.

Le Comité propose à la municipalité de faire don à la commune de la sonorisation installée dans la salle des fêtes et du tableau représentant les anciens métiers.

Travaux à la Mairie.

Le bureau de la secrétaire de mairie n'est pas adapté pour recevoir du public. Une banque permettrait aux usagers un meilleur confort d'accueil. Des devis d'adaptation de cet espace vont être demandés. Ces travaux pourraient être pris en partie par la poste.

Ecole. Un courrier de l'Inspecteur de l'Académie nous signale qu'il n'est pas prévu, pour l'instant, de fermeture de classe de l'année 2010 – 2011.

Conseil Municipal du 26 mars 2010.

Présentation du CA 2009.

Demande de subvention qui s'élève à 2130.

Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2010.

Taxe d'habitation 8,59-- Taxes foncières 13,69 -- Taxes foncières non bâties 29,73-- Cette augmentation de 1 % apporte un gain de 1003 euros à la commune, et qui vaut une augmentation par foyer de 3 euros.

Présentation du budget 2010.

Le budget sera voté le 9 avril prochain et différents projets sont programmés comme les lampadaires de la rue Boutrouë, l'aménagement sécurité devant l'école afin de faire diminuer la vitesse.

Passage à la TNT

Suivant les dernières informations il existe une aide de 100 euros pour financer les paraboles. La prise en charge et le réglage du matériel est gratuit pour les personnes âgées de plus de 70 ans.

Convention avec la bibliothèque de la Ferté Bernard.

Chemin du cimetière.

A la demande de René Pigeard, le CM décide de revoir le nom de ce chemin. A l'unanimité il est baptisé « Rue du Tramway » en référence à l'ancienne ligne de tramway la Ferté Montmirail et qui passait par ce chemin.

Projet sanitaire à l'école, le permis est délivré.

Horloge église. L'horloge sonne bien à l'heure mais les aiguilles sont coincées ; devis des Ets Bodet 1268 euros.---- Projet d'effacement des réseaux aériens électricité et téléphone, Eglise et Bas-Bourg. Le CM confirme que le projet est conforme à l'objet de la demande commune.

Conseil Municipal du 9 avril 2010.

Approbation des comptes 2009.

CCAS excédent de fonctionnement	1628,06
Caisse des écoles excédent	15561,63
Assainissement excédent	6759,96
Déficit investissement	119877,55
Commune excédent fonctionnement	96423,97
Déficit investissement	34246,54
Reste à réaliser en recette fonctionnement	10665,00

Approbation des comptes administratifs 2009 -- Le CM approuve les comptes administratifs dont les comptes sont identiques aux comptes de gestion.

Assainissement 6759,96 au cpte 1068 en recette fonctionnement.

119877,55 au cpte 01 en déficit d'investissement.

Commune 34246,54 au cpte 01 en déficit d'investissement

72842,43 au cpte 02 en recette de fonctionnement

23581,54 au cpte 1068 en recette d'investissement

Vote budget primitif 2010

Questions diverses.

Devenir de la taxe professionnelle. Cette taxe devient une taxe relais, augmentée de 1 %.

Le conseil réfléchit à la mise en place d'une taxe locale d'équipement.

Conseil Municipal du 4 mai 2010.

Aide à l'entreprise de l'épicerie.

Candidature de Patrick Garçon pour la reprise de l'entreprise.

Aide de 5000 euros, le conseil délibère et accorde une avance sur le stock sous forme de prêt à hauteur de 5000 euros. Une convention est établie entre les deux parties.

Travaux enfouissement

Le Cm autorise le Maire à signer la convention avec le cabinet Divaret, coordinateur de la sécurité pour la somme de 525 euros.

L'option éclairage des monuments validée pour 10000 euros (Eglise, Chapelle et Lavoir)

Questions diverses

L'école souhaite faire une fresque, elle est à la recherche de financement, la D.R.A.C. ayant répondu par la négative.

Taxe assainissement : la redevance de 0.70 cents le m3 d'eau consommée en 2007. Le CM, décide de ne pas augmenter la taxe.

Subvention à l'association des pêcheurs des sources de la Brayre le CM autorise le règlement d'une subvention de 155 euros (dotation aux associations)

Conseil Municipal du 18 juin 2010

Aide communale à la reprise de l'épicerie, par Patrick Garçon, avance sur stocks de 5000 euros, remboursement sur 36 mois à taux 0% avec consultation annuelle du bilan de l'épicerie.

Travaux à venir.

Fenêtres restaurant Petit Gourmand, demande de devis.

Aménagement mobilier du bureau de la Mairie.

Après transformation de la porte en fenêtre, ce bureau sera revu dans son aménagement intégral afin d'apporter au public une plus grande confidentialité dans les échanges administratifs. Devis demandé.

Eclairage du patrimoine communal.

L'éclairage du patrimoine communal s'élève à 11292 ;35 TTC

Travaux divers

Un chalet a été monté sur le site de la station d'épuration afin de mettre à l'abri, matériels et documents administratifs liés à la station.

Mise en œuvre de la taxe de raccordement.

Le CM décide d'instaurer cette taxe sur l'ensemble du territoire de la commune.

Raccordement à l'égout 500 euros.

Validation des nouveaux statuts de la communauté de communes du Val De Braye par le CM

Conseil municipal du 27 août 2010

Autorisation d'extension de l'activité du bar restaurant.

Question : acceptez-vous l'extension de l'activité épicerie du Bar Restaurant le Petit Gourmand.

Résultat : 10 votants, 5 oui, 4 non, 1 blanc. En conséquence le CM vote pour cette extension.

Zone 30 – financement.

Accord du Préfet de la Sarthe concernant, dans le cadre de la Dotation Globale D'Équipement (DGE) une subvention de 7400 euros pour financer en partie la sécurisation de la sortie de l'école.

Station d'épuration .

La subvention du CG (60620,59 euros) a été mandatée le 2 août. La station d'épuration fonctionne bien.

L'inauguration de la station jumelée à une journée Porte Ouverte sera organisée fin 2010.

Convention de délégation de gestion de l'Espace Jean Jousse.

Le CM charge le Maire d'établir une convention avec l'association Jean Jousse définissant les termes de cette délégation.

Tarif cantine 2010 – 2011

Le CM décide d'augmenter le tarif de la cantine à 2.50 euros le repas à compter du 1^{er} septembre 2010.

Employés communaux effectif 2010 –2011

A la rentrée, la commune compte 6 salariés dont

-2 temps pleins : Nadine Bénard et Pascal Deschamps

-1 contrat CAE jusqu'en octobre 2010 : Emilie Landais

-1 mi-temps jusqu'au 31 /12 / 2010 : Alain Gorget

-1 mi-temps à la cantine + ménage (21h. hebdo) : Ingrid Billon

-1 temps partiel à la cantine + ménage école (13h30 : Brigitte Pivart)

Depuis la rentrée, la commune accueille un jeune, Sonny Gommard, en alternance jusqu'au 27 / 11/ 2010

Courrier : de Jean-Claude Bigot, location de la salle des fêtes à titre d'essai.

Aménagement du bureau de la secrétaire.

Le CM accepte le devis de Dactyl Buro qui s'élève à 1700 euros

Facture d'eau de la station d'épuration

La facture d'eau s'élève à 1055,42 euros qui seront payés dans un premier temps à la charge de la commune, par un virement du budget général au budget assainissement sous forme de subvention.

Questions diverses

Le CM autorise le Maire à travailler avec le Centre de Gestion sur le document unique de sécurité.

L'ancien atelier de menuiserie de M. Pigeard a été vendu à un métallier.

Le recensement agricole va intervenir à compter de septembre 2010 pour durer jusqu'en avril 2011.

Aide au CCAS.

Après demande de huit clos par le Maire pour traiter un dossier personnel dans le cadre du CCAS, le Maire rend compte aux conseillers municipaux de la situation économique et personnelle catastrophique d'un habitant de la commune. Surendetté, l'eau et l'électricité lui ont été coupés depuis quelques semaines. L'assistante sociale du secteur est prévenue, le CM à l'unanimité décide de verser la somme de 104.81 euros, à Véolia Eau afin de faire débloquer la situation.

Fin des extraits de délibérations du CM au 1^{er} novembre 2010 par Louissette et René Pigeard